

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 juin 2007
Français
Original : anglais

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs
du représentant suppléant des États-Unis d'Amérique
au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du représentant de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 20 juin 2007, indiquant que R. Clarke Cooper a été nommé représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

